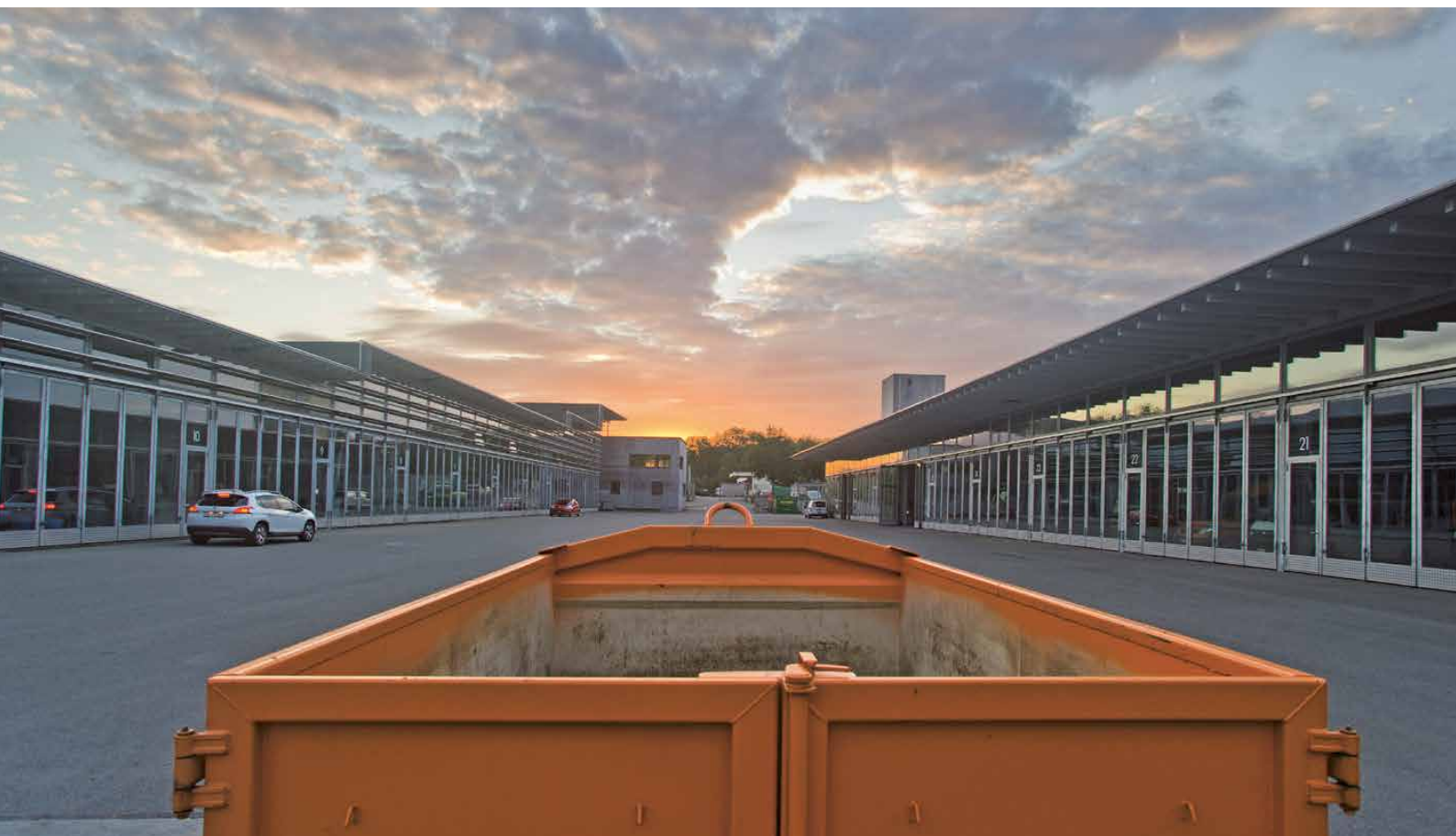


Rapport de gestion 2017



Organisation Infrastructures communales

Une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses



Organisation Infrastructures communales (OIC)

Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 356 32 42, Fax 031 356 32 33

info@infrastructures-communales.ch; www.infrastructures-communales.ch

Protection contre le bruit, téléphonie mobile, etc. Les villes et les communes prises entre les exigences en matière d'utilisation et celles concernant la protection – comment résoudre le conflit?



Alain Jaccard
Président



Beat Ammann
Vice-président



Alexandre Bukowiecki
Directeur

Le délai pour les mesures d'assainissement pour les immeubles soumis à un bruit routier excessif est échu le 31 mars 2018. Les propriétaires immobiliers ont donc la possibilité depuis quelques semaines de réclamer aux autorités publiques des dommages-intérêts, pour autant que les valeurs limites d'immission dépassent le seuil autorisé. Malheureusement cela n'est pas le cas pour les véritables coupables. Lorsque ce délai d'assainissement a été stipulé dans l'ordonnance sur la protection contre le bruit il y a plusieurs décennies, on croyait en effet que de nombreux problèmes environnementaux pourraient se résoudre par des moyens techniques et en introduisant des valeurs limites. Cela a fonctionné dans de nombreux domaines, mais pas pour ce qui concerne le bruit. Le développement de la population, l'urbanisation et les besoins en matière de mobilité n'ont ainsi pas été pris en compte. Les villes et les communes se retrouvent ici dans un rôle inconfortable, tandis qu'elles ne peuvent pas non plus influencer sur tous les paramètres qui induisent des nuisances sonores dues au trafic: c'est d'une part leur mandat légal que de veiller à un développement urbain suffisant et à harmoniser leur réseau de transport avec les réseaux globaux mis en place par la Confédération et les cantons. D'autre part, les autorités publiques ont également des obligations légales concernant l'exécution de la législation relative à la protection contre le bruit et doivent de même défendre les intérêts de protection. Le fait est que le bruit est souvent proportionnel à la densité de la population qui vit dans un endroit. Aussi longtemps que les tendances démographiques, l'urbanisation et le développement de la mobilité continuent à s'accroître, une politique de protection contre le bruit basée sur des délais et des valeurs limites ne saurait être efficace. Nous sommes donc plutôt d'avis que la politique de lutte contre le bruit doit, en tant que tâche permanente, être coordonnée avec un financement équitable basé sur

le principe de causalité et au même niveau que la politique en matière d'aménagement du territoire et de transports.

Une autre question de toute première actualité est celle de savoir si la poursuite de la numérisation avec le standard 5G et des concepts de type «Smart City» peut être garantie avec un assouplissement des valeurs limites d'immission s'appliquant aux rayonnements non ionisants des antennes de téléphonie mobile. Ici aussi les villes et les communes doivent faire face à des objectifs contradictoires. D'une part, les collectivités et leurs régies sont souvent elles-mêmes les promoteurs de projets de type «Smart City», projets pour lesquels une transmission des données rapide et sans fil est la condition sine qua non. D'autre part, des demandes de permis de construire pour des antennes de téléphonie mobile font souvent l'objet d'oppositions en raison de préoccupations liées aux conséquences à long terme sur la santé dans le périmètre, préoccupations que la technologie de téléphonie mobile actuelle suscite déjà; les communes doivent, dans leur décision, également prendre en compte ces revendications légitimes. On pourrait envisager une solution – comme celle qui est en cours de test à St-Gall – où des microcellules viennent compléter les grands réseaux de téléphonie mobile en place. Une solution qui permet de ne pas assouplir les valeurs limites. Nous espérons que les opérateurs concernés chercheront des solutions judiciaires avec les collectivités, afin de pouvoir mettre en place ensemble des réseaux rapides et à faible rayonnement.

Compte tenu du large éventail de thèmes traités par l'OIC, celle-ci est bien positionnée pour indiquer des solutions pragmatiques et efficaces en présence de ce type d'objectifs contradictoires. ■

L'essentiel en bref

Membres	261 (année précédente 258)
Secrétariat	3,0 équivalents plein-temps (inchangé par rapport à 2016)
Commissions techniques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Eaux usées • Energie • Climat et environnement, y compris secrétariat de l'Alliance des villes suisses pour le climat (KBSS) • Gestion des infrastructures • Immobiliers • Routes
Groupes de travail en activité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts dans l'entretien des routes • Groupe d'échange de vue (ERFA) d'exploitants de réseaux de canalisations • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe d'échange de vue (ERFA) Planification énergétique et gestion des données énergétiques • Groupe d'échange de vue (ERFA) Gestion des flottes
Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisations spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie énergétique 2050 – Mise en œuvre du premier paquet de mesures • Train d'ordonnances relatives à l'environnement, printemps 2018 • Aide à l'exécution Emissions lumineuses • Trialogue des ressources • Signalisation des chantiers VSS
Cours et séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (deux sessions) • Séminaire gestion urbaine • Séminaire «Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?» (deux sessions) • Séminaire «Gestion des immeubles dans les communes» • Séminaire avec la KBOB sur les thèmes du Facility Management anticipatif PbFM ainsi que des questions d'achats et de contrats dans le domaine du Facility Management
Congrès et manifestations	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès sur le recyclage dans les communes 2017 • 1^{er} congrès suisse des services industriels • 1^{er} congrès stratégique SmartSuisse • Assemblée des membres le 14 juin 2017 à Berne • Séminaire «Déchets plastiques provenant des ménages»
Nouvelles publications	<ul style="list-style-type: none"> • Guide «Maintenance de la valeur des routes», édition actualisée 2017 • Fiche d'information 2017/2018 «Collecte sélective de déchets et de matières valorisables» • Recommandation concernant la collecte de déchets en plastique provenant des ménages (recommandation commune de l'OIC, de l'OFEV et du Cercle déchets)
Chiffre d'affaires	CHF 650'778.–
Bénéfice	CHF 17'770.–
Somme du bilan	CHF 839'282.–

Représentation des intérêts au niveau de la politique fédérale

Consultations et auditions

Le secrétariat et les commissions techniques élaborent dans les domaines thématiques qui intéressent spécifiquement l'OIC les bases techniques en vue des auditions et des consultations organisées par la Confédération. Selon la portée et la finesse technique des projets soumis, le point de vue de la pratique communale est pris en compte dans les prises de position de l'Union des villes suisses (UVS) et de l'Association des Communes Suisses (ACS); il arrive également que l'OIC présente ses propres prises de position.

L'année 2017 a été, avec un seul dossier de grande portée, une année plutôt calme pour ce qui est des consultations et des auditions concernant les domaines thématiques de l'OIC. Il en a été de même pour les projets plutôt modestes sur le plan légal et des normes, qui n'ont certes pour la plupart pas attiré l'attention des médias, mais qui n'en sont pas moins de toute première importance pour la pratique communale de la gestion des infrastructures. Dans le cadre de la collaboration aux aides à l'exécution de la Confédération, l'OIC peut souvent faire valoir efficacement les intérêts des communes.

• Stratégie énergétique 2050 – Mise en œuvre du premier paquet de mesures

Pour la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, qui a été approuvée en mai 2017 par le peuple dans le cadre d'un référendum, le département fédéral compétent a présenté en consultation une révision de sept ordonnances ainsi que trois nouvelles ordonnances. Du point de vue de l'OIC et de l'UVS, ce paquet de mesures applique la base légale de manière tout à fait adéquate, même si la marge de manœuvre qu'autorise la loi sur certains points pourrait être encore mieux exploitée.

La principale critique émise à l'encontre de l'ordonnance sur le CO₂ est qu'en cas d'une augmentation des valeurs limites de CO₂ pour les voitures de tourisme pour la période 2020 à 2022 seule une partie de la



flotte de nouveaux véhicules sera prise en compte dans le calcul des émissions (la soi-disant phasing-in ou phase transitoire) et ce sous une forme qui sera inférieure à la réglementation UE y relative. En outre un remboursement de la taxe sur le CO₂ pour les installations de couplage chaleur-force (CCF) est lié à la condition que l'installation soit assainie et/ou qu'elle respecte pleinement les valeurs limites déterminantes selon l'ordonnance sur la protection de l'air.

On a demandé, pour ce qui est de l'ordonnance sur la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR), la prise en compte de la technologie «power-to-gas». Pour ce qui est de l'ordonnance sur l'énergie (OEne), on a critiqué le fait que les valeurs seuils pour la reconnaissance d'installations de production d'intérêt national étaient beaucoup trop basses. Or celles-ci sont de toute première importance pour la protection de la nature

et du paysage. Dans l'ordre de grandeur proposé, ces valeurs ne seraient pas acceptables, pas plus qu'elles ne seraient conformes à la loi et la Constitution (art. 78 al. 2 CF). Il a également été exigé que les biotopes d'importance nationale soient protégés des atteintes nuisibles en développant les énergies renouvelables, même si des interventions d'ordre architectural sont réalisées en dehors du périmètre protégé. On a aussi proposé dans la OEne que les contributions globales selon l'art. 57 à 62 (affectation partielle des revenus de la taxe sur le CO₂) prennent également en considération les programmes communaux, étant donné que certains cantons ne disposent que de moyens très limités pour des programmes de ce type, alors que des villes et des communes ont souvent développé des programmes comparables, qui viennent compléter voire même compenser ceux du canton.

Prise de position

- **Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2018**

Cette audition portait sur un paquet de modifications de détail apportées dans cinq ordonnances de la loi sur la protection de l'environnement. L'OIC estime que la révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) est importante, car elle permettra de légiférer sur l'application de la motion Lombardi 15.4092. Cette motion demandait que la Confédération continue à donner des subventions fédérales pour l'assainissement du bruit routier, et ce, même après l'échéance du délai d'assainissement imparti, qui était fixé à la fin mars 2018. Ces subventions devaient continuer à être fournies jusqu'en 2022 et si les projets correspondants ont été acceptés avant le 31 mars 2018 dans le cadre d'une convention-programme avec la Confédération. La prolongation

des subventions fédérales est importante pour la protection contre le bruit et soutient les villes et les communes dans leurs efforts. Du point de vue de l'OIC, l'assainissement du bruit routier est toutefois une tâche à long terme, qui doit être poursuivie moyennant un financement fédéral accru, étant donné qu'il y a encore près d'un cinquième de la population qui est chaque jour concernée par le bruit routier excessif. La prise de position demande à la Confédération de présenter un projet qui va dans ce sens.

[Prise de position](#)

[Questionnaire](#)

- **Brèves prises de position sur d'autres consultations**

L'OIC a par ailleurs participé à la consultation concernant la version finale du «Tria-

logue des ressources» (voir ci-dessous la commission technique Déchets) ainsi que la révision de la norme VSS sur la signalisation de chantier.

[Site web Triologue des ressources](#) ■



Commissions techniques

Les sept commissions techniques sont les plateformes centrales pour l'échange d'expériences entre les représentantes et les représentants des villes, des communes et des associations de droit public. Sur la base des suggestions et des besoins relevés, le Comité et le secrétariat définissent les positions et les thèmes prioritaires pour des projets. Chaque commission technique tient en principe deux séances par année.

Commission technique Déchets

Dossier Collecte des matières plastiques: l'OIC participe à l'étude KuRVe et publie pour la première fois une recommandation commune avec la Confédération et les cantons

La controverse concernant l'utilité ou non d'une collecte supplémentaire de matières plastiques provenant des ménages n'a pas faibli en 2017. Un important collectif de cantons et d'associations de branches, dont l'OIC, a donc mandaté une analyse économique et écologique des systèmes de collecte et de recyclage de ces matières. Les résultats de cette étude appelée KuRVe (recyclage et valorisation des matières plastiques) ont été publiés en été 2017. Le bilan est le suivant: une nouvelle collecte de déchets plastiques représente certes un avantage pour l'environnement, mais l'exploitation du système est cher. Le bénéfice écologique potentiel d'une nouvelle collecte de matières plastiques par personne et par année correspond à environ l'économie d'un trajet en voiture de 30 kilomètres par personne et par année. Les spécialistes des trois niveaux étatiques sont parvenus, sur la base de ce résultat, à élaborer une recommandation commune sur le thème de la collecte de matières plastiques. Cette fiche d'information a été publiée à la mi-novembre 2017 lors de la conférence sur les matières plastiques. Lors de cette manifestation, l'OFEV a déclaré



une fois de plus clairement que la collecte de matières plastiques provenant des ménages par des institutions privées nécessitait une concession de la commune concernée.

La position de l'OIC en bref: oui aux collectes de matières plastiques, mais pas à n'importe quel prix et pour n'importe quelle feuille. Focalisation sur la collecte de bouteilles en plastique ainsi qu'encouragement de leur reprise par les commerces, avec en parallèle un rôle subsidiaire des communes.

L'arrêt des importations par la Chine de déchets plastiques en vigueur depuis le début de l'année 2018 devrait également contribuer à tempérer l'euphorie.

[Projet KuRVe incl. résultats de l'étude Recommandations concernant la collecte des matières plastiques à l'occasion de la conférence de l'OFEV sur les matières plastiques](#)

Triologue des ressources: publication de 11 nouveaux principes directeurs dédiés à la gestion des déchets et des ressources

Avec le triologue des ressources qui s'est déroulé entre 2014 et 2017 avec des or-

ganisations et des institutions concernées de la société civile, de l'économie et de la politique a pu être engagé un processus de dialogue reposant sur une base solide et portant sur le traitement des déchets, leur importance comme ressource et le rôle des différents acteurs. Il s'est agi dans un premier temps d'échanger des informations et de comprendre les développements et les défis des différents acteurs de la gestion des déchets et des ressources. Il a fallu dans un deuxième temps élaborer sur cette base des principes directeurs pour une gestion des ressources 2030. Etant donné que les villes, les communes et leurs associations de traitement des déchets sont des acteurs déterminants de ce secteur, l'OIC s'est engagée dans ce projet et y a présenté les intérêts des communes. Les principes directeurs stipulent pour la première fois que le recyclage doit atteindre un optimum écologique et économique, et non pas nécessairement un taux de recyclage maximal.

Projet [Triologue des ressources](#)



Les principales conditions cadres pour la libéralisation partielle du marché des déchets industriels à partir de 2019 encore peu claires

La mise en vigueur de l'OLED a notamment débouché sur un changement de définition de la notion de «déchets urbains». La nouvelle définition s'appliquera au 1er janvier 2019. Etant donné toutefois que le texte de l'ordonnance n'a pas à lui seul toute la clarté nécessaire, celle-ci doit être complétée d'une nouvelle aide à l'exécution relative au financement des déchets urbains élaborée par l'OFEV. L'OIC a pu collaborer à la rédaction de cette aide à l'exécution. Comme cette dernière ne sera toutefois publiée qu'à la fin 2018, les villes et les communes ne disposent pas des documents nécessaires pour planifier dès maintenant leurs règlements communaux en matière de déchets. Font actuellement défaut des indications claires concernant les entreprises et les types de déchets qui tomberont encore dans le domaine du monopole à partir de janvier 2019 et qui doivent donc également s'acquitter d'une taxe de base. Les villes et les communes ne peuvent donc pas pour l'instant établir des budgets fiables. L'OIC discute avec l'OFEV afin que ce problème de planification puisse être résolu de manière pragmatique.

Plusieurs tendances dans la gestion et le recyclage des déchets au niveau communal

La logistique de la gestion et du recyclage des déchets est une discipline très dynamique et innovante: d'une part, les discussions en cours dans la commission technique et, d'autre part, les informations diffusées par les communes membres montrent clairement que la tendance de déposer les déchets dans des conteneurs mobiles ou des conteneurs souterrains ne s'infléchit nullement. Il est encore trop tôt pour se risquer à un pronostic quant à la date de disparition du dernier sac poubelle déposé

sur le trottoir, mais on peut supposer que cela sera le cas avant le milieu de ce siècle.

La densification signifie malheureusement aussi que la présence de conteneurs décentralisés fasse l'objet de critiques et qu'il faille trouver des alternatives: la ville de Berne prévoit par exemple de faire un essai où les matériaux recyclables – placés dans différents sacs – sont collectés ensemble dans un conteneur avec les déchets ménagers. Un atout que possèdent de nombreuses villes réside dans leur disposition à tester de nouvelles idées. Les résultats fournissent de bonnes bases de décision pour ou contre un changement de système. Les développements sur le marché des véhicules s'avèrent eux aussi très dynamiques: la tendance aux véhicules électriques touche également le secteur des véhicules utilitaires. Les premiers véhicules de collecte des déchets de ce type seront mis prochainement en circulation. Afin de grouper les expériences faites au niveau de la gestion des flottes, l'OIC a organisé en été 2017 une première rencontre pour les responsables de ces parcs de véhicules.

Recyclage des appareils électriques: le financement n'est pas assuré: le Parlement s'attaque à la question

La question de savoir comment le recyclage des appareils électriques doit être financé a été fort heureusement reprise dans la politique de la Confédération: la commission de l'environnement a, lors des débats sur le postulat 16.3994 du conseiller aux Etats Peter Hegglin, décidé de soumettre une autre motion de commission. La motion 17.3636 exige du Conseil fédéral un financement via l'obligation de base. Les systèmes de recyclage actif actuellement en place pourraient ainsi continuer à fonctionner, tandis que les participants au marché, qui ne sont affiliés jusqu'ici à aucune solution de branche, devraient fournir leurs contributions à un système de financement mandaté par la Confédération. Une partie des

déficits de financement pourrait ainsi être couverte. L'OIC soutient les mesures qui conduisent à une couverture des coûts pour les centres de collecte communaux. Du point de vue de ces derniers, il serait également judicieux de tester une solution de financement obligatoire uniforme, comme cela existe pour le verre usagé. Les communes ne devraient ainsi plus décompter via plusieurs organisations de recyclage, mais pourraient choisir un partenaire spécifique et seraient rémunérées pour leur prestation dans le domaine de la collecte, ce via un fonds ad hoc. Ceci signifierait évidemment une étatisation d'un système de financement qui reposait jusqu'ici sur le volontariat. Etant donné toutefois que les changements de comportement en matière d'achat, que tous les acteurs du marché ne luttent pas à armes égales et que cela ne peut plus être corrigé dans le cadre d'une solution de branches basée sur le volontariat, il faut réfléchir à une solution étatique. Mais il s'agit ici uniquement du financement. Le recyclage et la valorisation restent dans les mains de l'économie privée.

[Motion 17.3636](#)

Autres thèmes de la commission technique Déchets

- Collaboration au modèle de concession pour la collecte de déchets urbains par des privés et le commerce de détail
- Indicateurs clés de performance pour la logistique des déchets
- Echange d'expérience sur la communication de thèmes concernant les déchets et le recyclage
- Pooling urbain de matières valorisables destinées à la vente



Commission technique Eaux usées et groupe réseaux de canalisations

Taxe sur les eaux usées et taxe à la valeur ajoutée: aucune solution spéciale possible

L'OIC a, en collaboration avec plusieurs associations pour le traitement des eaux usées, fait examiner par l'Administration fédérale des contributions en charge de la taxe à la valeur ajoutée s'il était possible d'éviter une double imposition de la TVA en lien avec le prélèvement et l'imputation de la taxe sur les eaux usées. Compte tenu des bases légales en vigueur et de la jurisprudence, l'administration fédérale ne voit malheureusement aucune marge de manœuvre pour une réglementation fiscale spéciale pour ce domaine complexe.

Le BIM arrive aussi dans les stations d'épuration

Le Building Information Modelling convient spécialement pour les constructions industrielles, donc également pour les sta-

tions d'épuration. ara region bern ag utilise le BIM pour un projet d'extension et a présenté à la commission technique les premières expériences faites avec cette approche ainsi que les défis qu'il faut relever.

Élimination des composés traces organiques: des associations intercommunales pour le traitement des eaux usées s'engagent résolument en faveur d'une extension rapide des STEP

De nombreuses associations intercommunales pour le traitement des eaux usées qui doivent se développer et leurs exploitants de STEP relèvent avec enthousiasme le défi de l'extension des STEP en vue de l'élimination des composés traces organiques. Trois installations agrandies sont d'ores et déjà en exploitation, des travaux sont en cours sur sept sites et 15 autres sont prévus. L'échange d'expériences parmi les exploitants d'installations de ce type est donc prioritaire à ce stade. La VSA propose sous www.micropoll.ch une plateforme bien documentée, qui fournit de nombreux détails techniques. Tandis que les pouvoirs

publics apportent désormais leur contribution à l'élimination des composés traces organiques, l'OIC attend également en contrepartie que le principe de précaution soit mieux pris en compte et que l'apport diffus via l'agriculture soit réduit au moyen de mesures efficaces.

Exploitants de réseaux de canalisations: l'importance des expériences communales pour l'élaboration de normes et de recommandations

De nombreux membres du groupe de travail des exploitants de réseaux de canalisations s'engagent dans des instances de normalisation et des groupes d'accompagnement pour de nouvelles recommandations spécifiques aux organisations spécialisées. On notera ici à titre d'exemple l'élaboration de la nouvelle recommandation VSA concernant l'évacuation des eaux des biens-fonds, la directive sur le codage des dommages ainsi que les questions touchant les labels de qualité pour les produits de construction utilisés dans l'aménagement des canalisations. Les échanges ont également porté sur les expériences à long terme faites par les villes avec l'assainissement selon le procédé «Liner» ainsi que les relations avec les propriétaires d'immeubles privés qui doivent être assainis.

Autres thèmes de la commission technique Eaux usées

- Situation en matière de recyclage des boues
- Pratique en matière d'appels d'offres
- Contrôles de l'étanchéité des canalisations



Commission technique Routes

Numérisation également dans le nettoyage des routes

Le nettoyage urbain se met aussi au numérique: la propreté en général et les différentes sortes de pollution en particulier peuvent aujourd'hui être enregistrées directement par des caméras. Un rapport consacré à un projet pilote en cours l'a bien montré. On peut donc penser que dans un avenir proche les pollutions et les zones d'interventions prioritaires seront présentées en temps réel dans des projets «Smart City». Les mesures du niveau de remplissage des conteneurs de déchets seront également de plus en plus utilisées dans les villes et les communes et deviendront donc une pratique courante.

Poubelles pour déchets séparés dans l'espace urbain: toujours en discussion

Les avis divergent toujours autant en ce qui concerne la question de savoir si des poubelles pour déchets séparés dans l'espace urbain présentent un avantage supplémentaire et induisent plus de recyclage pour un supplément de coûts raisonnable. D'autres villes ont lancé des projets pilotes en 2017. Les expériences à long terme et des chiffres concrets concernant la propreté et les coûts font encore défaut. Tandis que certaines villes ont lancé des projets pilotes, d'autres refusent résolument une extension des infrastructures dans cette

direction, car elles doutent sérieusement du rapport coûts/bénéfices. Etant donné par ailleurs que les débats sur le recyclage insistent également de plus en plus sur l'existence d'une collecte optimale efficace – et non pas une collecte maximale – sur le plan environnemental, il est certainement important que l'on rassemble pour l'instant plus de faits tangibles dans le cadre de projets pilotes, ce avant que toutes les villes investissent dans une extension de leurs infrastructures de collecte des déchets.

Formation initiale et continue pour les professionnels de l'entretien des routes: création du GI Formation continue Entretien des routes

L'OIC figure, avec les représentants des services d'entretien des routes de la Confédération et des cantons, parmi les membres fondateurs du nouveau groupe d'intérêts Formation continue Entretien des routes. Le but du GI est clair: l'offre de formation continue pour le personnel en charge de l'entretien des routes dans les communes, à la Confédération et dans les cantons – cela concerne ici plusieurs milliers de personnes – doit être mieux harmonisée avec la formation professionnelle de base. Il faut également que les compétences des diplômés qui ont suivi la formation de base fassent l'objet d'un relevé systématique de la part de la pratique. Il est important pour les villes et les communes de pouvoir recruter des personnes bien formées et qui continuent à se former pour les diverses activités des services d'entretien

communaux et des voiries. Le GI a également pour but de montrer au personnel chargé de l'entretien des routes des perspectives de carrières auprès de la Confédération, des cantons et des communes. Le secrétariat de ce GI est géré par l'OIC.

Le délai pour l'assainissement du bruit routier est échu

Le délai d'assainissement pour le bruit routier court jusqu'à la fin mars 2018. Cela étant, grâce à la motion Lombardi 15.4092, la Confédération continuera à verser des subventions jusqu'en 2022 à des projets d'assainissement, si ceux-ci sont repris avant la fin mars 2018 dans une convention-programme avec la Confédération. Il convient toutefois de relever qu'à partir du 1er avril 2018, les propriétaires d'immeubles ont la possibilité, si les valeurs limites d'immission sont dépassées, de demander le paiement de dommages et intérêts à la collectivité publique, alors que celle-ci n'est pas directement responsable du bruit. Les villes et les communes ont, conformément à d'autres bases légales, le mandat de mettre à disposition des infrastructures de transport.

Les villes et les communes débattent depuis des années de cette question et des objectifs contradictoires qu'elle induit. La vitesse limitée à 30 et des revêtements à faible émission sonore sont discutés à tous les niveaux et des projets correspondants sont mis en œuvre ou en cours de planification. Les mesures visant à réduire la vitesse sont toutefois contestées sur le plan politique, de sorte que les objectifs contradictoires entre la protection contre le bruit et la gestion du trafic sont évidents. Dans la pratique, les communes ne sont en outre pas en mesure, pour des raisons de ressources, d'assainir tous les tronçons de route concernés en même temps. Il arrive également souvent que des projets soient retardés en raison de recours. Lorsque l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) a été édictée dans les années 80, on a peut-être cru

de bonne foi que le problème des nuisances sonores pouvait être résolu simplement par des moyens techniques. On n'avait donc pas, à l'époque, anticipé le développement de la population intervenu depuis, ni l'urbanisation ou encore l'évolution du trafic. La vie des gens est rarement silencieuse. Tous ces développements entraînent donc plus d'émissions sonores. Et ces développements ne sont pas encore achevés. Il serait donc plus réaliste d'un point de vue politique de considérer la lutte contre le bruit comme une tâche qui doit se poursuivre en permanence avec les besoins en financement qui en découlent, et harmoniser les mesures avec la politique de l'aménagement du territoire et des transports. Une protection de l'environnement purement technique avec des valeurs limites et des délais d'assainissement ne saurait suffire. Et donc les plaintes déposées ne touchent pas les responsables du bruit.

Autres thèmes de la commission technique Routes

- Participation dans les commissions de normalisation et de recherche de la VSS (entretien, service hivernal, gestion de la maintenance)
- Publication annuelle des indicateurs de coûts pour l'entretien, le service hivernal et les réparations de la chaussée (site web OIC [Thèmes > Routes](#))
- Options pour des ouvrages de protection visant à empêcher les attaques terroristes contre de grandes installations ■

Commission technique Immobiliers

Le BIM est également utilisé pour des projets de constructions urbains

Un échange d'expériences entre les villes membres a montré que des premiers projets de construction avec le BIM (Build-

ing Information Modelling) étaient prévus dans les grandes villes. De même, les villes misent également sur le groupe de travail BIM de la KBOB, qui élabore des recommandations d'action et de procédures pour les maîtres d'ouvrages publics.

Contrats de droit de superficie

Selon quels critères les villes et les communes calculent-elles les rentes du droit de superficie et les indemnités de retour pour les superficiaires? Nous pouvons offrir des incitations aux villes afin que les immeubles soient dans un bon état sur le plan architectural et énergétique à la fin des contrats. Un échange dans le groupe a permis de constater que la pratique était multiple et diverse. Dans le même temps, on a aussi souligné que le flou le plus complet règne au niveau de la conception des contrats de droit de superficie de promouvoir la durabilité dans le parc immobilier.

Le défi de la politique de logement

Dans de nombreuses villes, le mandat politique stipule clairement que la ville doit être active sur le marché en tant que fournisseuse de logements bon marché. Pour les services immobiliers, la mise en oeuvre représente un véritable défi, étant donné qu'il n'est pas facile de sélectionner les objets appropriés sur le marché. Il faut parallèlement vérifier à intervalles réguliers si les locataires remplissent encore les critères.

Autres thèmes de la commission technique Immobiliers

- Concepts d'utilisation intermédiaire
- Nouvelles définitions des modèles de rôles dans la gestion immobilière
- Evaluations de l'état du portefeuille immobilier ■



Commission technique Gestion des infrastructures

Indicateurs de performance pour la gestion des infrastructures communales

De quels indicateurs les exécutifs communaux ont-ils besoin pour pouvoir prendre des décisions fiables pour le maintien et le développement du portefeuille d'infrastructures? Pour introduire sur le long terme la gestion des infrastructures communales, il faut disposer d'un ensemble d'indicateurs qui soient compréhensibles par tous. La commission technique s'est fixé pour objectif de publier une proposition à ce sujet, en lien avec un système de feux de signalisation. Il s'est agi dans un premier temps d'analyser les indicateurs de gestion utilisés dans les différents domaines d'infrastructures. On sélectionne ensuite les indicateurs qui peuvent être utilisés dans tous les domaines, ce qui permet de se faire une idée générale de la performance, de l'état et des risques des infrastructures communales.

Le CAS Infrastructures communales avec le patronage de l'OIC lancé avec succès

En automne 2017, la première session du CAS Infrastructures communales a été lancée avec succès. Ce CAS de la HES du Nord-Ouest de la Suisse se base sur le manuel Gestion des infrastructures publié en 2014 et permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en place une gestion des infrastructures dans les communes. L'OIC est partenaire de patronage de cette formation continue. En l'état actuel des choses, la prochaine filière sera lancée en automne 2018.

[Offre de formation continue CAS Infrastructures communales](#)

Commission technique Climat et environnement

Protection de l'air

La qualité de l'air laisse aujourd'hui à désirer, tout particulièrement dans les villes et les agglomérations. Les principaux facteurs de cette situation sont la population croissante (densification intérieure) et les effets qui y sont liés tels l'accroissement de la mobilité, les constructions (transports y relatifs) et la consommation (logistique urbaine). Parmi les autres pollutions, on mentionnera les odeurs, notamment celles provoquées par les feux de bois et les restaurants. Une grande partie de la population est concernée dans les espaces urbains. Ces questions ont également occupé ces dernières années une place plus importante dans l'agenda de la politique environnementale. Les mesures visant à améliorer la situation en matière d'hygiène de l'air dans les villes sont connues, mais ne peuvent parfois pas être mises en oeuvre sans l'assentiment du canton et/ou de la Confédération. Le soutien et les possibilités pour une protection de l'air efficace sont souvent plus importants dans les villes



350'000 ha

de sol sont utilisés pour produire ce que les Suisses gaspillent, soit plus que la superficie des terres cultivées en Suisse.



© 2017 – KVU CCE CCA – www.meschoixenvironnement.ch

qu'au niveau cantonal (ancrage dans les constitutions urbaines et la législation, soutien au niveau politique et de la population) et il existe en maints endroits de solides compétences techniques en matière de mesures des immissions (points de mesure en propre, p. ex. cartes d'immission basées sur des modélisations), de publication de prescriptions (basées notamment sur des plans de mesures ou d'actions en propre) et d'exécution (mesures des émissions, contrôles, etc.).

Le Cercl'Air est une société qui regroupe sous la houlette de la CCE/DTAP des représentants de l'administration publique spécialistes de la protection de l'air, qui se chargent par exemple de l'élaboration de recommandations pour les cantons en vue d'une mise en œuvre uniforme de l'ordonnance sur la protection de l'air édictée par la Confédération. Parmi les thèmes prioritaires du Cercl'Air figurent également la lumière et le rayonnement non ionisant. Pour que les experts cantonaux et communaux puissent échanger davantage sur les questions concernant l'hygiène de l'air, l'OIC et le Cercl'Air ont convenu en 2017 de renforcer leur collaboration à l'avenir. Un premier atelier commun sur la protection de l'air sera organisé à cette fin en septembre 2018.

[Site web du Cercl'Air](#)

Boîte à outils pour communiquer sur l'impact de l'alimentation sur l'environnement

La Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement (CCE) a publié une boîte à outils Communication sur

le thème «Une alimentation responsable». Cette dernière a été conçue pour aider les institutions publiques, les cantons et les villes à mener des campagnes de communication afin que les citoyennes et les citoyens adoptent des habitudes alimentaires respectueuses de l'environnement. Cet outil met à disposition une importante somme de connaissances scientifiques sur les impacts de l'alimentation sur l'environnement, sous la forme de chiffres, de graphiques et de textes qui peuvent servir pour l'information et les campagnes.

L'OIC a collaboré activement à l'élaboration de cet outil et recommande vivement que les instances concernées s'en inspirent.

Boîte à outils:

www.werkzeugkastenumwelt.ch

Autres thèmes de la commission technique Climat et environnement

- Climat local dans les villes: analyse et mesures
- Concept «Vorbilder für eine Welt von morgen»
- Echange sur le thème de la suffisance «Teilen, Tauschen und Reparieren in der Gemeinde fördern» (en collaboration avec Pusch)
- Rentabilité du chauffage à distance du point de vue de l'économie nationale
- Développements politiques et techniques dans le domaine de l'énergie et du climat au niveau européen (collaboration avec Alliance pour le climat Europe)

Commission technique Energie

Réseaux de chauffage à distance: questions de concession

La commission technique a discuté intensivement et collecté des informations sur les questions générales de concession qui se posent pour les réseaux de chauffage à distance: besoin de la pratique en matière de réglementation, questions concernant la formation des organes responsables et du choix du prestataire de services énergétiques ainsi que formes de réglementation concrètes et contenus des contrats. La question controversée dans ce contexte est celle de savoir quand un droit d'acquisition ou l'octroi de concessions deviendra effectif ou même si l'on peut envisager une attribution interne. Les facteurs qui entrent en ligne de compte ici sont les conditions de propriété effectives et les sommes investies. Les bases légales ne sont souvent pas claires dans le détail et la jurisprudence n'est pas encore assez représentative.

[Rapport «Rechte und Pflichten bei der Wärmeversorgung im Verbund»](#)

Planification et données énergétiques

Le groupe d'échange d'expériences Planification et données énergétiques a discuté du potentiel du registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) pour la planification énergétique communale. De gros efforts sont entrepris par l'Office fédéral de la statistique OFS, qui tient ce registre national, afin d'améliorer la qualité des données. A l'avenir, ce ne seront pas seulement les immeubles d'habitation qui seront inscrits au registre, mais également tous les bâtiments, tandis que l'on visera explicitement son utilisation pour d'autres buts – mot-clé «Open Data».

Autres thèmes de la commission technique Energie

- Obligation de raccordement aux réseaux de chauffage à distance
- Planification énergétique
- Développement de prescriptions sur l'énergie selon MoPec 2014
- Roadmap 2000-Watt Stadt Zürich
- Numérisation

Réseau

L'organisation Infrastructures communales entretient une étroite collaboration avec de nombreuses organisations professionnelles, offices cantonaux et fédéraux, et ce, aussi bien au niveau du travail politique que des projets et des manifestations. Outre la co-

opération étroite avec l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses, l'OIC a élaboré des projets communs avec les organisations suivantes:

Gestion des déchets et recyclage

- **Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)**
 - Contacts réguliers pour la coordination de projets, de prises de position et de manifestations
- **Swiss Recycling**
 - Coopération dans le cadre de projets, de l'organisation du congrès sur le recyclage, de la publication de la fiche d'information annuelle sur les collectes de matières valorisables et de la responsabilité de abfallkurse.ch
 - Contacts réguliers avec les organisations membres Ferro, Igora, Inobat, PET Recycling Schweiz, Vetroswiss ainsi que SENS et SWICO
- **Fondation pour la gestion et la récupération des déchets (SENS)**
 - Siège au Conseil de fondation (A. Jaccard)
- **Biomasse Suisse**
 - Siège dans la plateforme d'information BAW – participation à la table ronde Biomasse
- **Société Recycling Papier + Carton**
 - Financement commun de la fiduciaire pour le contrat cadre «vieux papier» www.altpapier.ch
- **Association suisse des transports routiers (ASTAG)**
 - Siège dans la commission Transports et déchets (S. Kocher) et coopération dans le domaine des offres de formation continue
- **Association des entreprises communales, secteur gestion des déchets et entretien urbain, Allemagne**
 - Echange d'expériences et de correspondance
- **Cemsuisse – Association suisse de l'industrie du ciment**
 - Coopération dans le cadre de l'étude sur le recyclage du phosphore provenant des eaux usées
- **Commission européenne de normalisation (CEN)**
 - Représentation dans les commissions techniques (CT) par le biais de l'Association suisse de normalisation
 - CT 183 «Waste Management», délégué Marcel Kalbermatten, ERZ Zurich

Eau et eaux usées

- **Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)**
 - Echange et coopération dans le cadre de projets, de manifestations et de publications
- **Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)**
 - Echange d'informations et collaboration dans le cadre de projets
- **Association autrichienne pour la gestion des eaux + des déchets (ÖWAV)**
 - Echange d'expériences et de correspondance

Energie

- **Association Cité de l'énergie**
 - Echange d'expériences et collaboration avec le secrétariat, représentation au sein du comité par le président de la commission technique énergie de l'OIC (B. Bébié)
- **Swisspower**
 - Echange technique et professionnel intensif dans les domaines situés aux interfaces énergie-déchets et eaux usées-climat
 - Parrainage et participation à la préparation du premier Congrès suisse des services industriels 2017

Construction, espaces verts, immobiliers et routes

- **Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)**
 - Siège du président de l'OIC au conseil consultatif VSS
 - Délégation de représentations des villes dans d'importantes commissions d'experts VSS
 - Collaboration dans le cadre des procédures de consultation sur les nouvelles normes VSS
- **Union suisse des services des parcs et promenades (USSP)**
 - Rencontre annuelle des présidents ainsi qu'échange technique et coopération dans le cadre de séminaires
- **Infra Suisse**
 - Echange d'information et coopération dans le cadre de projets (nouvelle édition du guide sur la préservation de la valeur des routes)
- **Réseau Construction durable Suisse (NNBS)**
 - Echange d'information et coopération dans le cadre de projets (collaboration dans le groupe de travail Standard Infrastructures durables)
- **KBOB**
 - Coopération dans le cadre de séminaires organisés pour les communes et les villes
 - Délégation de membres de l'OIC dans des groupes de travail chargés d'élaborer les recommandations de la KBOB
- **Association des directeurs cantonaux et communaux de l'immobilier (VSLI)**
 - Coopération dans le cadre de la commission technique Immobiliers

Durabilité, climat et environnement

- **Fondation suisse pour la pratique environnementale (PUSCH)**
 - Coordination et coopération en matière d'offres de formation et de manifestations. Siège au conseil de fondation (A. Bukowiecki)
 - Collaboration au projet «La suffisance au niveau communal: comment les autorités publiques peuvent-elles la promouvoir?»
- **Alliance des villes suisses pour le climat**
 - Gestion du secrétariat
- **Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU)**
 - Collaboration en matière d'information et de mesures contre le littering
- **sanu future Learning**
 - Patronage OIC de séminaires dans le domaine de l'entretien des espaces verts
- **Boussole de la durabilité pour les achats durables**
 - Siège au comité de patronage (responsabilité récemment transférée à Pusch)
- **Réseau biodiversité pour les communes**
 - Participation au groupe d'accompagnement élargi chargé de l'organisation du réseau
- **Alliance-Environnement**
 - Echange régulier sur la législation en vigueur dans la politique fédérale

Autres

- **Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé**
 - Siège au comité (A. Bukowiecki)
- **Comité de patronage Expo Suisse Public (www.suissepublic.ch)**
 - Siège au comité (A. Bukowiecki)

Cours, séminaires et congrès



L'Organisation Infrastructures communales propose une large palette de congrès, cours et séminaires sur de très nombreuses thématiques. Cette offre de formation continue s'adresse aussi bien aux collaborateurs qu'aux cadres des villes, des communes et des associations intercommunales.

Formations continues sur la gestion des déchets et le recyclage: www.abfallkurse.ch

L'OIC s'engage avec d'autres organisations spécialisées dans la conception et la réalisation de différentes offres de formation continue sur le thème de la gestion des déchets et du recyclage dans les villes et les communes. La palette des offres de formation est vaste; elle va du cours de base de deux jours au cours de niveau diplôme de 12 jours. La seule mise sur pied d'offres de formation globales exige énormément de ressources de la part des organisations spécialisées. La coopération entre les milieux concernés a permis d'utiliser des synergies et de proposer une offre plus étoffée aux clients. C'est la raison pour laquelle l'OIC s'engage dans ce cadre.

Cours pour chefs de voirie 2017

Le cours pour chefs de voirie a été à nouveau organisé à deux reprises durant l'exercice. Etant donné que le centre de compétence de Nottwil a été entièrement rénové, le cours du printemps s'est déroulé pour une fois à Pfäffikon. Malgré ce changement de lieu, ces formations continues ont été à nouveau suivies par 88 personnes au maximum. Ce cours de deux jours, apprécié des participants, permet à des intervenants de la pratique communale de transmettre des connaissances théoriques de base dans les domaines de la propreté dans l'espace public, de l'entretien et de la maintenance des véhicules, des machines et des appareils, de la conservation de la valeur des infrastructures de génie civil, du traitement et du recyclage des déchets, de la communication, de la sécurité au travail, du service hivernal ainsi que de l'entretien des espaces verts. A partir de 2018, l'offre de formation continue pour ce groupe cible sera complétée d'un séminaire pratique sur les tâches de gestion dans les voiries.

Congrès sur le recyclage 2017

Le congrès sur le recyclage 2017 était intitulé «Championne du monde du recyclage, la Suisse est-elle prête à affronter l'avenir?» et s'est déroulé – comme il est désormais de tradition – à la Maison des congrès de Bienne. Les 226 participantes et participants du congrès ont pu se faire une idée générale des grandes thématiques concernant la gestion des déchets et le recyclage, en mettant l'accent sur les aspects pertinents pour les villes et les communes. Le congrès a porté pour l'essentiel sur les changements intervenus dans la collecte et l'indemnisation des appareils électriques et électroniques ainsi que sur la numérisation et ses impacts sur le calendrier des déchets à l'avenir. La plateforme «Place du marché» a par ailleurs permis de présenter le système de reprise de vélos Velafrica ainsi que des résultats d'études et des offres de

formation continue. Le congrès s'est établi comme un rendez-vous de la branche, ce que l'on a pu constater de par l'intérêt qu'il suscite encore et toujours ainsi que l'échange dynamique qui s'est instauré entre les participants durant les pauses.

Séminaire: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?

Le séminaire d'une journée a été à nouveau organisé deux fois en 2017. Ce sont au total 21 personnes qui ont participé aux cours donnés à Olten et Zurich. Ce séminaire orienté vers la pratique est l'occasion pour les participants d'apprendre comment ils peuvent mettre en place avec succès une gestion des infrastructures dans leur commune et comment les éléments qui existent déjà peuvent être développés. Les participants ont pu dans ce contexte se familiariser avec une procédure pratique ainsi qu'une communication efficace vis-à-vis des responsables politiques et de la population. Le séminaire se pose sur les éléments clés du manuel «Gestion des infrastructures». Les contenus enseignés ont pu être testés directement sur place dans le

cadre de petits groupes et les premiers pas faits dans la direction d'une gestion des infrastructures en propre.

Séminaire: Gestion urbaine

Le cours sur les infrastructures conçu pour la Suisse francophone s'est tenu à Morges le 2 novembre 2017. Les 13 participants ont pu se familiariser à cette occasion avec les thèmes de la propreté dans l'espace public, la gestion des déchets, la conservation de la valeur des routes ainsi que l'entretien des canalisations.

Séminaire: Gestion des immeubles dans les communes: tous les indicateurs sont au vert?

Le séminaire pratique sur la gestion des immeubles s'adresse aux membres des autorités et aux collaborateurs de l'administration communale qui s'occupent de l'immobilier d'entreprise. Le séminaire offre aux participants l'occasion de se familiariser avec les éléments clés de la gestion immobilière au niveau communal. La nouvelle offre de l'OIC a reçu le soutien de l'Association des responsables d'État et communaux

de l'immobilier. La première session organisée à Olten a fait le plein avec 16 participants. Compte tenu des réactions positives qu'il a suscitées, l'OIC offrira à nouveau ce séminaire en 2018.

Séminaires KBOB: Facility Management PbFM accompagnant la planification et les travaux et questions relatives aux acquisitions et aux contrats dans le domaine du Facility Management (allemand et français)

L'OIC a organisé en 2017 également, en collaboration avec la KBOB, des cours pour les collaborateurs des services communaux de la construction et des immeubles. Les deux sessions d'une demi-journée ont été suivies par 28 personnes au total. Les trois séminaires ont à nouveau eu lieu à Olten, resp. à Lausanne. Le Facility Management accompagnant la planification et les travaux peut en conséquence avoir un peu moins mobilisé que les thèmes de l'année précédente (attribution de prestations de planification et de réalisation / facturation des variations de prix). En 2018, l'OIC et la KBOB offriront des séminaires communs sur les thèmes de l'acquisition de prestations de planification, de réalisation et de service, ainsi les contrats d'entreprise générale et d'entreprise totale. ■



Congrès et séminaires OIC en 2017: vue d'ensemble

Cours/séminaire	Date/lieu	Nombre de participants
Congrès des communes sur le recyclage 2017	24 janvier 2017 à Bienne	226
Cours pour chefs de voirie avril Cours pour chefs de voirie octobre	27 + 28 avril 2017 à Pfäffikon SZ 26 + 27 octobre 2017 à Nottwil	88
Séminaire: Gestion des infrastructures dans les communes – comment l'introduire?	17 mai 2017 à Olten 21 septembre 2017 à Zurich	7 14
Assemblée générale 2017	14 juin 2017 à Berne	33
Séminaire KBOB: Facility Management PbFM accompagnant la planification et les travaux	27 juin 2017 à Olten (après-midi)	10
Séminaire KBOB: Questions relatives aux acquisitions et aux contrats dans le domaine du Facility Management	27 juin 2017 à Olten (après-midi)	7
Séminaire: Gestion des immeubles dans les communes: tous les indicateurs sont au vert?	30 août 2017 à Olten	16
Séminaire gestion urbaine	02 novembre 2017 à Morges	13
Séminaire KBOB: Facility Management Anticipatif (niveau communal)	1 ^{er} décembre 2017 à Lausanne (matin)	11
		Total: 425

Publications

Guide Maintien de la valeur des routes

Les villes et les communes gèrent une grande partie des infrastructures publiques de la Suisse. Le guide Maintien de la valeur des routes, qui est paru en 2017 sous une forme actualisée, soutient les communes et les villes dans cette tâche. L'édition actualisée et entièrement remaniée remplace le guide éponyme de 2005. Cette publication s'adresse aux responsables des infrastructures dans le domaine des routes, en charge de la gestion de la maintenance au niveau communal. Le guide propose des bases méthodologiques et techniques permettant d'estimer le besoin financier nécessaire pour maintenir la valeur des routes et est en même temps une aide aux décisions stratégiques.

Recommandation sur les matières plastiques – position commune de l'OFEV, du Cercle déchets et de l'OIC

Les collectes séparées des déchets en matières plastiques provenant des ménages sont un thème âprement débattu aussi bien dans les médias qu'au sein de la

population. L'Office fédéral de l'environnement OFEV, le Cercle déchets des cantons et l'Organisation Infrastructures communales ont organisé un séminaire sur le thème de la collecte et du recyclage des matières plastiques. Cette manifestation a été l'occasion de présenter et de discuter les derniers développements et connaissances en date concernant la collecte séparée et le recyclage des déchets en matières plastiques issus des ménages. Les trois parties impliquées ont résumé leur appréciation dans une prise de position spécifique.

Newsletter OIC

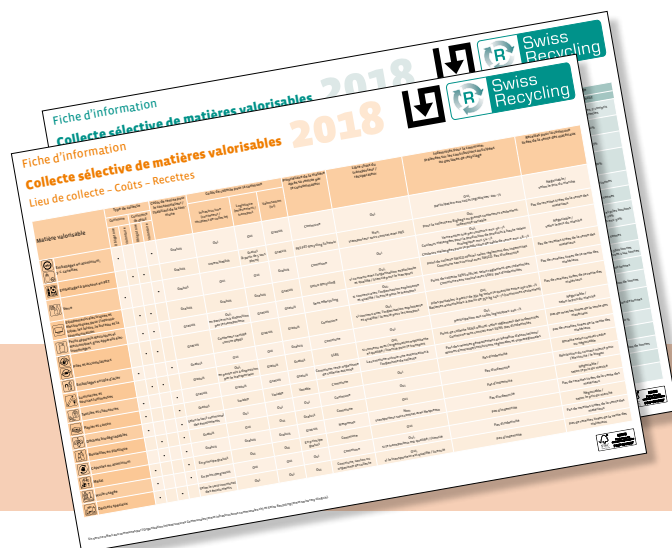
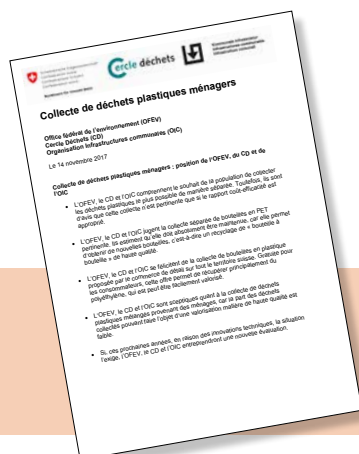
Par le biais de sa newsletter, l'OIC informe ses membres quatre fois par année sur les décisions de politique fédérale, des consultations en cours et des activités de l'organisation ainsi que des actualités pertinentes pour les communes dans les domaines thématiques relevant de l'OIC, avec un accent particulier sur les développements pratiques et actuels. Les personnes intéressées peuvent s'abonner à cette newsletter via le site web de l'OIC.

Fiche d'information: Collecte séparée des substances valorisables et des déchets – édition 2017/2018

La fiche d'information qui a fait ses preuves dans la pratique avec sa vue d'ensemble sur les responsabilités et les modèles de rémunération dans le domaine de la collecte séparée a été entièrement remaniée et son contenu actualisé. L'OIC publie ce document en collaboration avec Swiss Recycling. Chaque commune en reçoit un exemplaire gratuit.

Partenaire médias «Commune suisse» et «focus»

Les partenaires médias de l'Organisation Infrastructures communales sont la newsletter électronique «focus» de l'Union des villes suisses et la revue «Commune suisse» de l'Association des communes suisses. ■



Organisation



Assemblée générale du 14 juin 2017 dans le cadre de SuissePublic à Berne/ Bernexpo

Après l’allocution de bienvenue donnée par la direction de BernExpo, le président de l’OIC Alain Jaccard passe à la partie statutaire de l’assemblée. Les membres ont approuvé à l’unanimité le rapport de gestion ainsi que les comptes 2016, qui bouclent une nouvelle fois sur un résultat positif; les membres ont également suivi la proposition du Comité de laisser les cotisations des membres 2017 au même niveau que celui de l’an passé. Le successeur de Bernhard Jurt, inspecteur des routes de la ville de Lucerne pendant de longues années, membre du Comité de l’OIC durant 12 ans et collaborateur pendant 28 ans de commissions techniques de l’OIC, a été choisi à l’unanimité en la personne de Stephan Flury, membre de la direction de la commune de Sarnen et chef du domaine des infrastructures, du développement territorial et de l’environnement ainsi que membre de la commission technique Gestion des infrastructures.

Les membres présents ont été informés qu’en 2018 l’OIC se reconstituera en association juridiquement indépendante. La raison de ce changement s’explique par le fait que l’Union des villes suisses (UVS), dont fait formellement partie l’OIC en tant qu’organisation spécialisée, dispose actuellement d’une structure de sous-organisations qui ne cesse de s’étendre, structure qu’il s’agit donc de simplifier et de bien délimiter sur les plans financier et fiscal. Rien ne changera pratiquement pour les membres de l’OIC, et les prestations resteront les mêmes. Les relations étroites entretenues jusqu’ici avec l’Union des villes suisses et l’Association des Communes Suisses se poursuivront.

La partie technique de l’assemblée générale a été consacrée à la protection contre le bruit: Après le délai d’assainissement – plus de fenêtres et moins de vi-



tesse? Les contributions de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, de la Ligue suisse contre le bruit et de la ville de Zurich, qui présentent un projet concret, ont permis d'aborder la question de la problématique du bruit routier toujours non résolue, en particulier après le délai d'assainissement fixé pour la fin mars 2018. La question de savoir si l'introduction d'une limite de vitesse à 30 km/h sur les routes principales pourrait représenter ici une solution judicieuse. Les présentations peuvent être consultées sur le site web de l'OIC.

Comité: premières décisions concernant la nouvelle constitution à partir de 2019

Le Comité de l'OIC tient deux séances par année et fixe les buts annuels et le budget. Il coordonne également les travaux des commissions techniques. En automne 2017, le Comité a en outre pris les premières décisions en lien avec le changement de dénomination de l'OIC et de son nouveau statut relevant du droit des associations. A partir de janvier 2019, l'OIC deviendra l'Association suisse Infrastructures communales (ASIC) avec le statut de section de l'Union des villes suisses. La coopération avec l'Association des Communes Suisses se poursuivra elle aussi comme par le passé.

Consolidation du secrétariat

L'équipe du secrétariat compte toujours quatre personnes, qui se répartissent 3 postes à temps plein, à savoir: avec un taux d'activité de 90%, Alex Bukowiecki Gerber assume la direction ainsi que les dossiers gestion des infrastructures, gestion des déchets, eaux usées, immeubles, routes et passation des marchés. Daniel Lehmann Pollheimer (80%) est directeur adjoint ainsi que chef de projet dans les dossiers climat, environnement, énergie et durabilité (80%). Romana Kocher (80%) dirige les projets de communication de l'OIC ainsi que les publications. Doris Fricker a renforcé notre

secrétariat d'août 2017 à février 2018 en raison du congé maternité de Stephanie Glutz. Cette dernière est à nouveau responsable de l'administration (50%) au sein du secrétariat depuis mars 2018.

Faible augmentation du nombre de membres

L'effectif a connu une augmentation nette de quatre membres en 2017: trois villes et communes (Gossau ZH, Mönchaldorf et Orbe) s'y sont en effet affiliées ainsi que sept membres donateurs. Dans le même temps, les communes de Birr et du Chenit ainsi que trois membres donateurs ont démissionné. De même, le Comité a malheureusement dû prendre connaissance du décès de Leopold Inderbitzi, qui fut pendant longtemps membre d'honneur de notre organisation. Leopold Inderbitzi appartenait à la génération des fondateurs de l'OIC. C'est lui également qui a organisé avec succès depuis 20 ans le cours de chefs de voirie.

Depuis la création de l'OIC en 1982, l'effectif des membres n'a cessé de croître. Si l'année de sa fondation, l'organisation comptait 42 villes, communes et associations intercommunales, elle a depuis multiplié par six son effectif. ■



Alexandre Bukowiecki Gerber



Daniel Lehmann Pollheimer



Stephanie Glutz



Romana Kocher

Membres 2017

Villes et communes

Aadorf	Freienbach	Neuchâtel	Steinmaur
Aarau	Fribourg	Niedergösgen	Stettlen
Aarburg	Fully	Niederhasli	Subingen
Aarwangen	Gaiserwald	Nyon	Sulgen
Adliswil	Genève	Oberägeri	Sursee
Aesch	Giswil	Oberbipp	Tägerwilen
Arbaz	Gland	Oberglatt	Teufen
Arosa	Glarus	Oberkulm	Thalwil
Aubonne	Glarus Nord	Obersiggenthal	Therwil
Avenches	Goldach	Oberwil BL	Thun
Ayent	Gossau ZH	Oftringen	Twann-Tüscherz
Baden	Gretzenbach	Ollon	Unterägeri
Bagnes	Grindelwald	Olten	Unterseen
Bätterkinden	Hägendorf	Orbe	Untersiggenthal
Belp	Herisau	Ostermundigen	Urdorf
Berikon	Horw	Otelfingen	Urtenen
Bern	Hütten	Payerne	Uster
Bever	Illnau-Effretikon	Peseux	Vaz/Obervaz
Biberist	Kirchlindach	Pfäffikon ZH	Vevey
Biel-Benken	Kloten	Pieterlen	Volketswil
Biel/Bienne	Köniz	Préverenges	Wädenswil
Binningen	Kreuzlingen	Pully	Wald
Birmensdorf	Küsnacht	Reinach BL	Wallisellen
Birr	Küssnacht am Rigi	Renens	Wangen-Brüttisellen
Bonstetten	Lachen SZ	Richterswil	Wigoltingen
Bottmingen	Langenthal	Rolle	Wil
Bourg-en-Lavaux	Langnau i.E.	Romont	Winterthur
Bülach	Lausanne	Rothenfluh	Wittenbach
Burgdorf	Le Chenit	Rüschlikon	Witterswil
Bussigny-près-Lausanne	Lenk	Saanen	Wollerau
Caslano	Leukerbad	Saillon	Würenlos
Château-d'Oex	Locarno	Saint-Prex	Yverdon-les-Bains
Chur	Lugano	Sarnen	Zermatt
Commugny	Lutry	Schaffhausen	Zofingen
Corcelles-près-Payerne	Luzern	Schiers	Zollikofen
Crissier	Lyss	Schlieren ZH	Zollikon
Davos	Martigny	Schmerikon	Zuchwil
Delémont	Meikirch	Schmitten	Zug
Dietikon	Meisterschwanden	Schwarzenburg	Zumikon
Dübendorf	Mönchaldorf	Schwerzenbach	Zürich
Duggingen	Monthey	Seedorf	
Ecublens	Montreux	Sierre	
Egnach	Morges	Sion	
Einsiedeln	Moudon	Solothurn	
Embrach	Mümliswil-Ramiswil	Speicher	
Epalinges	Münchenbuchsee	St. Gallen	
Estavayer	Münsingen	St. Moritz	
Fehraltorf	Murgenthal	Stadel	
Flawil	Muri b. Bern	Steffisburg	
Fraubrunnen	Murten	Stein AG	

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
 Abwasserverband der Region Sense-Oberland
 A-Region, Rorschach
 ABVO Oberengadin/Bergell, Samedan
 ara region bern ag, Herrenschwanden
 ARA Thunersee, Uetendorf
 ARA Worblental, Worblaufen
 Avag, AG für Abfallverwertung, Jaberg
 ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
 GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres Fricktal, Olsberg
 Gemeindeverband ARA Ins-Müntschemier
 GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung Graubünden, Untervaz
 GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee–Küssnachtersee–Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham
 KVA Thurgau, Weinfelden
 Limeco Interkommunale Anstalt, Dietikon
 REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
 SADEC SA, Nyon
 SATOM Usine d'incinération et de valorisation, Monthey
 STRID SA, Yverdon-les-Bains
 Valorsa SA, Penthaz
 VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung, Nidau
 ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenhaid
 ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirtschaftung von Abfällen, Cham
 ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung im Kanton Uri

Cantons

Kanton Basel-Stadt, Bau- und Verkehrsdepartement
 Kanton Bern, Amt für Wasser und Abfall
 Kanton Uri, Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässerschutz
 Kanton Zürich, Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

ANTA SWISS AG, Rümlang
 Basler & Hofmann AG, Zürich
 BL Silobau AG, Gossau
 BWaste Suisse AG, Schönenwerd
 Contena-Ochsner AG, Urdorf
 CSC Déchets SA, Tramelan

DAS BERATUNG GmbH, Chur
 Elkuch Eisenring AG, Jonschwil
 Energie 360° AG, Zürich
 ewp Ingenieure | Planer | Geometer, Effretikon
 Flughafen Zürich AG
 GETAG Entsorgungs-Technik AG, Fulenbach
 GVS Glas Verbund Schweiz AG, Dagmersellen
 IGORA-Genossenschaft, Thalwil
 J. Grimm AG, Oetwil am See
 K. Müller AG, Wallisellen
 Meier und Partner AG, Weinfelden
 Plastic Omnium AG, Basel
 Practica AG, Ebikon
 Regio Recycling Management AG, Bazenhaid
 SAC-O-MAT AG (Schweiz), St. Erhard
 Schwendimann AG, Münchenbuchsee
 SRS Swiss Recycling Services AG, Allschwil
 Swico, Zürich
 TBF + Partner AG Planer und Ingenieure, Zürich
 TEXAID Textilverwertungs-AG, Schattdorf
 Textor Engineering AG
 Vetropack AG, Vetrorecycling, Bülach
 VetroSwiss, Bern
 Villiger Entsorgungssysteme AG, Oberrüti
 WIFpartner AG, Zürich
 Zimmermann Dienstleistungen GmbH, Oberägeri
 Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

C. Bähr
 P. Clazolari
 P. Delcourt
 A. Ettwein
 R. Gnos
 D. Laube
 B. Oppliger

Membres d'honneur

U. Geissmann, Bremgarten BE
 H.P. Tobler, St.Gallen
 G. Neuhold, Horgenberg

Effectif des membres au:	01.01.2017	31.12.2017
Catégorie	Nombre	Nombre
Villes et communes	188	189
Associations intercommunales	25	25
Cantons	4	4
Donateurs (personnes morales)	31	33
Donateurs (personnes physiques)	5	7
Membres d'honneur	4	3
Total des membres	257	261

Comité et commissions techniques

État à la fin de l'année 2017

Comité

- A. Jaccard, Chef du service Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges (Président)
- B. Ammann, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden (Vize-Präsident)
- R. Amstutz, Direktorin Schweizerischer Städteverband
- B. Bébié, Energiebeauftragter, Stadt Zürich
- A. Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
- S. Flury, Bereichsleiter Infrastrukturen und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen
- G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen
- R. Lindegger, Direktor, Schweiz. Gemeindeverband
- H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
- G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
- H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
- A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren

Commissions techniques permanentes

Commission technique Déchets

- H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham (Präsident)
- A. Basler, Leiter Abfallbewirtschaftung, Gemeinde Köniz
- Th. Bieri, Leiter Entsorgungslogistik ERZ, Stadt Zürich
- E. Blatter, Directeur SATOM, Monthey
- G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
- G. Clément, Responsable du secteur Conseil – acquisition – valorisation SATOM, Monthey
- C. Costa, Directrice Valorsa SA, Penthas
- D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
- L. Fornara, Dicastero servizi urbani, Città di Lugano
- S. Gorggerat, Adjoint, Ville de Pully
- R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
- J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
- E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Ville de Morges
- S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
- K. Krattinger, Chef de la Voirie, Ville de Fribourg
- P. Liaudat, Chef du service, Ville de Genève
- W. Matter, Leiter Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
- G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
- D. Rychener, Leiter technische Betriebe, Stadt Thun
- J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
- D. Siffert, Ingénieur communal, Ville de Délemont
- M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
- P. Steiner, Geschäftsführer, Verband KVA Thurgau, Weinfelden
- Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Stadt Baden
- J. Stünzi, Leiter Entsorgung, Stadt Winterthur
- D. Vergari, Bereichsleiter Abfallwirtschaft REAL, Emmenbrücke
- H. Zurkirchen, Leiter Werkdienste, Stadt Luzern
- A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Eaux usées

- B. Ammann, Direktor ara region bern ag, Herrenschwanden (Präsident)
- R. Aeby, Station d'épuration, Ville de Fribourg
- U. Ammann, Gemeindebetriebe, Gemeinde Köniz
- R. Arpagaus, Stadttingenieur, Stadt Chur
- B. Bangerter, Geschäftsführer ARA Thunersee, Uetendorf
- J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
- B. Kobler, Geschäftsführer, GVRZ Cham
- T. Lasseur, Chef de Service, Commune de Pully
- G. Maurer, Service d'assainissement, Ville de Lausanne

- U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
- M. Sonderegger, Unternehmensleiter Entsorgung, Stadt St. Gallen
- P. Wiederkehr, Stv. Direktor ERZ, Stadt Zürich
- A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Routes

- G. Hutter, Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Präsident)
- G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadt Burgdorf
- D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
- A. Flück, Leiter Erhaltungsplanung, Stadt Basel
- M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
- D. Göbbels, Vertreter VSS, Zürich
- R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
- P. Hirsiger, Leiter Strasseninspektorat, Stadt Winterthur
- M. Koch, Leiter Abteilung Tiefbau, Stadt Baden
- S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
- K. Krattinger, Chef de la Voirie, Ville de Fribourg
- T. Laufer, Leiter Planung, Tiefbauamt Basel-Stadt
- A. Levet, Ingénieur, Ville de Pully
- M. Mani, Projektleiter Unterhalt, Gemeinde Köniz
- R. Mietta, Chef de la Division Entretien & Travaux, Ville de Lausanne
- M. Pola, Strasseninspektor, Kanton Zürich
- S. Portmann, Bauverwalter, Gemeinde Murten
- P. Schädeli, Leiter Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
- H. Schneebeli, Geschäftsbereichsleiter Werterhaltung, Stadt Zürich
- M. Schweizer, Leiter Strassen und Kunstbauten, Kanton Basel-Stadt
- M. Ultsch, Geschäftsbereichsleiter ERZ, Stadt Zürich
- F. Volpi, Chef de l'unité nettoiement, Ville de Genève
- R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
- P. Widmer, Strasseninspektor, Stadt Thun
- A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Immobilières

- A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Stadt Schlieren (Präsident)
- R. Borner, Geschäftsleiter Immobilien, Basel-Stadt
- B. Businger, Projekt Sachbearbeiter, Stadt Schlieren
- M. Adam, armasuisse, Bern
- J. Dreyer, Immobilien, Stadt Zürich
- P. Ender, Liegenschaftsverwaltung, Stadt Rapperswil-Jona
- R. Grab, Leiterin Liegenschaften, Gemeinde Meilen
- P. Hirschi, Leiterin Immobilien, Gemeinde Meggen
- P. Kräuchi, Leiter Immobilien, Stadt Burgdorf
- D. Müller, Leiter Liegenschaften, Stadt Aarau
- M. Pellet, Liegenschaftsverwalter, Gemeinde Murten
- R. Rolli, Leiterin Immobilienmanagement, Stadt Bern
- A. Wimmer, KBOB, Bern
- D. Züger, Leiter Liegenschaften, Stadt Adliswil
- T. Zumthurn, Leiter Stadtliegenschaften, Stadt Thun
- A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Gestion des infrastructures

- L. Abu-Talib, usic, Bern
- B. Adey, ETH Zürich, Zürich
- Ch. Brot, Bereichsleiter Tiefbau und Umwelt, Gemeinde Embrach
- M. Bürgi, Geschäftsführer WIFpartner AG, Zürich
- D. Dominguez, Bundesamt für Umwelt BAFU, Bern
- S. Flury, Leiter Infrastruktur und Raumentwicklung, Gemeinde Sarnen
- P. Gauch, Leiter Werkdienste, Gemeinde Horw

R. Hajdin, IMC GmbH, Zürich
 S. Hasler, Direktor VSA, Zürich
 Ch. Heitz, Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW, Winterthur
 A. Jaccard, Chef du service Infrastructures et gestion urbaine, Ville de Morges
 D. Lukic, Infra Suisse, Zürich
 M. Marti, Geschäftsführer usic, Bern
 S. Mathys, Leiter Bau und Werke, Gemeinde Fehraltorf
 M. Maurer, eawag, Dübendorf
 H. Mutzner, Fachhochschule Nordwestschweiz, Windisch
 A. Olschewski, Leiter Bereich Wasser, Schweizerischer Verein des Gas- und Wasserfachs SVGW, Zürich
 J. Picarel, Teamleiterin Geoinformation und Werterhaltung, ewp AG, Effretikon
 A. Rieder, Leiter Wasserverteilung, Stadt Zürich
 U. Sauter, Berner Fachhochschule, Biel
 S. Vollenweider, Wasser-Agenda 21, Dübendorf
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Climat et environnement

R. Böni, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie /Umwelt, Stadt Thun
 S. Eichenberger, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 W. Fassbind, Leiter Fachstelle Energie, Stadt Zug
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 C. Hauert, Leiterin Fachstelle Umwelt/Energie, Stadt Langenthal
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St.Gallen
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 L. Pfund, Leiterin Umweltfachstelle, Stadt Aarau
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 G. Schmid, Leiter Umweltschutz, Stadt Luzern
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch
 A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
 K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
 N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur

Commission technique Energie

B. Bébié, Energiebeauftragter, Stadt Zürich (Präsident)
 Th. Büchner, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 V. Cerda, Cheffe du service, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
 K. Egger, EnergieSchweiz für Gemeinden, Ettenhausen
 W. Fassbind, Stadtökologe, Leiter Umwelt/Energie, Stadt Zug
 B. Gut, Umweltschutz, Stadt Luzern
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 V. Keller, Leiterin Fachstelle Energie, Gemeinde Köniz
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St.Gallen
 S. Markert, Energiefachstelle, Stadt Bern
 K. Marti, Energieberatung Seeland, Biel
 U. Meuli, Bundesamt für Energie, Ittigen

G. Ohana, Délégué à l'énergie, Ville de Lausanne
 T. W. Püntener, Leiter Energieinformation, Stadt Zürich
 A. Rüedi, Bauleiter, Fachstelle Energie und Nachhaltigkeit, Stadt Chur
 Ch. Trachsel, Délégué à l'énergie, Ville de Neuchâtel
 H. Wiher, Leiter Energie und Technik, Stadt Winterthur
 F. Zaugg, Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail

Controlling des coûts et des prestations – Entretien des routes

M. Bräm, Tiefbauamt, Stadt Zürich
 L. Brechbühl, Leiter Werkhof, Gemeinde Ostermundigen
 D. Egli, Leiter Stadtreinigung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Stadt Wil
 R. Gruber, Leiter Werkbetrieb, Stadt Chur
 S. Kocher, Strasseninspektor, Stadt Biel-Bienne
 M. Meier, Controlling Stadtreinigung ERZ, Stadt Zürich
 M. Messerli, Betriebsleiter, Stadt Baden
 R. Milz, Leiter Zentrale Dienste, Stadt St. Gallen
 A. Morf, Leiter Administration Tiefbauamt, Stadt Winterthur
 M. Mundwiler, Controlling, Stadt Aarau
 B. Rüegg, Leiter Fachassistenz Betrieb und Unterhalt, Stadt Bern
 R. Wenk, Leiterin Werkhof, Stadt Aarau
 J. Widmer, Bereichsleiter A+F, Stadt Luzern
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Réseaux de canalisation

U. Ammann, Gemeindebetriebe, Gemeinde Köniz (Vorsitz)
 M. Asanger, Leiterin Siedlungsentwässerung/Naturgefahren, Stadt Luzern
 U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Stadt Chur
 A. Fallegger, Leiter Unterhalt Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 R. Flückiger, Betriebsleiter Kanalnetzbetrieb, Stadt Bern
 Ch. Güdel, Leiter Infrastrukturen, Stadt Winterthur
 M. Hofmann, Bau- und Verkehrsdepartement, Kanton Basel-Stadt
 Th. Keller, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Zug
 P. Kradofer, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Biel-Bienne
 H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Stadt Zürich
 D. Menth, Projektleiter Abwassernezz GVRZ, Cham
 U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Stadt Winterthur
 A. Bukowiecki, Organisation Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Alliance des villes suisses pour le climat

R. Böni, Stadtschreiber, Stadt Rorschach
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Energie/Umwelt, Stadt Thun
 S. Eichenberger, Baudirektion, Stadt Burgdorf
 B. Finkenbrink, Stadtökologie, Stadt Baden
 A. Graupe, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Basel-Stadt
 C. Günther, Fachstelle Nachhaltige Entwicklung, Stadt Winterthur
 S. Hanssen, Umweltdelegierte, Stadt Biel-Bienne
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Maurer, Energiebeauftragter, Stadt Kreuzlingen
 Y. Rochat, Conseiller administratif, Ville de Vernier
 P. Schmidli, Umweltschutz, Stadt Luzern
 R. Schneider, Leiter Abteilung Planung und Bau, Gemeinde Windisch

A. Stiefel, Leiter Amt für Umweltschutz, Stadt Bern
K. Tschanz, Leiter Fachbereich Umweltpolitik, Stadt Zürich
N. Witschi, Koordination Energiestadt, Stadt Biel-Bienne
D. Lehmann Pollheimer, Projektleiter, Organisation Kommunale Infrastruktur (Geschäftsstelle)

Cours pour chefs de voirie

R. Dietrich, Stv. Strasseninspektor, Stadt St. Gallen (Vorsitz)
B. Bienz, Strasseninspektorat, Stadt Luzern
S. Glutz, Sekretariat, Organisation Kommunale Infrastruktur
C. Hobi, dia-logue Beratung & Training GmbH, Freienbach
Ch. Jordi, Entsorgung & Recycling, Stadt Bern
R. Lutz, Projektleiter, Stadt Bern
H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
R. Stocker, Chef Strassenunterhalt, Stadt Luzern
A. Bukowiecki, Geschäftsführer, Organisation Kommunale Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Bern



Compte d'exploitation 1.1. – 31.12.

	2017		2016	
	CHF	%	CHF	%
Produits				
Cotisations	429'000.00		423'439.00	
Cotisations Alliance climatique des villes suisses	12'405.00		12'187.00	
Contributions au Projet Klima Masterplan 2.0	0.00		7'100.00	
Contribution aux coûts OKS	9'200.00		10'150.00	
Cours pour chefs de voirie	85'975.20		90'495.65	
Séminaires	7'240.15		20'518.80	
Congrès	87'246.55		125'236.55	
Publications	12'210.90		11'002.25	
Service-conseils pour des centres voiries et infrastructures	0.00		8'333.40	
Divers	7'500.00		1'445.00	
Dissolution provisions (management infrastructures)	0.00		10'000.00	
Total des produits	650'777.80	100.0	719'907.65	100.0
Charges				
Charges directes				
Cours pour chefs de voirie	62'153.95		63'727.55	
Séminaires	6'746.10		8'765.80	
Congrès	71'012.25		115'544.15	
Publications	17'951.85		10'044.30	
Provision pour des projets	0.00		20'000.00	
Divers	10'755.30		7'575.75	
	-168'619.45	-25.9	-225'657.55	-31.3
Comité / commissions				
Faux-frais et projets du comité	6'601.00		9'611.10	
Commission technique Déchets	12'622.30		34'082.05	
Commission technique Eaux usées	5'634.90		20'187.25	
Commission technique Routes	13'866.90		4'443.00	
Commission technique Energie	1'311.75		1'398.70	
Commission technique Immobiliers	1'957.80		415.55	
Commission technique Climat et environnement	1'304.20		1'466.00	
Commission technique Gestion des infrastructures	714.70		723.05	
Alliance des villes suisses pour le climat	12'405.00		19'287.00	
	-56'418.55	-8.7	-91'613.70	-12.7
Frais de personnel				
Autres frais de personnel	2'695.25		275.00	
	-2'695.25	-0.4	-275.00	0.0
Charges administratives				
Coûts de l'UVS	380'000.00		340'000.00	
Produits imprimés	792.65		1'363.10	
Bibliothèque / Journaux	1'361.78		1'598.07	
Rapport de gestion/information aux membres/traductions	18'156.30		24'734.60	
Informatique	2'995.50		1'678.66	
Publicité	0.00		100.00	
Frais de banque	267.00		223.53	
Divers frais d'exploitation	1'701.10		3'527.10	
	-405'274.33	-62.3	-373'225.06	-51.8
Total charges	-633'007.58	-97.3	-690'771.31	-96.0
Bénéfice net	17'770.22	2.7	29'136.34	4.0

Bilan au 31.12.

	2017		2016	
	CHF	%	CHF	%
Actifs				
Fonds de roulement				
Actifs réalisables à court terme				
Caisse	591.20		2'188.35	
Compte postale 30-37369-6	271'522.01		232'515.34	
Compte postale 30-712614-7	38'235.25		25'188.08	
BECB Berne, c/crt. 16 857.241.2.01	23'465.08		23'482.08	
Administration des finances Zurich, cpte placement	370'468.20		370'468.20	
Créances				
pour livraisons / prestations	4'240.50		21'177.50	
Fonds de roulement divers				
Actifs transitoires	462.00		2'494.25	
Total du fonds de roulement	708'984.24	84.5	677'513.80	83.9
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières				
Dépôt membres OKS	130'297.99		130'257.69	
Total des actifs immobilisés	130'297.99	15.5	130'257.69	16.1
Total du bilan	839'282.23	100.0	807'771.49	100.0

Passifs

Fonds étrangers				
Dettes à court terme				
pour livraisons / prestations	12'385.85		12'739.85	
Autres dettes à court terme				
UVS Berne, c/crt	44'173.47		33'286.72	
Alliance climatique des villes suisses, c/crt	26'963.89		22'366.42	
Passifs transitoires	0.00		1'430.00	
Total dettes à court terme	83'523.21		69'822.99	
Fonds empruntés à long terme				
Dettes déposants OKS	130'297.99		130'257.69	
Provisions				
Management des Infrastructures	63'176.00		63'176.00	
Publications	25'400.90		25'400.90	
Cours de gestion	10'000.00		10'000.00	
Etude récupération du phosphore	12'289.10		12'289.10	
Projets	120'000.00		120'000.00	
Administration générale	50'000.00		50'000.00	
Total fonds empruntés à long terme	411'163.99		411'123.69	
Total fonds étrangers	494'687.20	58.9	480'946.68	59.5
Fonds propres				
Fortune 01.01	326'824.81		297'688.47	
Bénéfice net (+)	17'770.22		29'136.34	
Total fonds propres	344'595.03	41.1	326'824.81	40.5
Total du bilan	839'282.23	100.0	807'771.49	100.0

**Fachorganisation
Kommunale Infrastruktur**
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 13. März 2018

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Fachorganisation Kommunale Infrastruktur, für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Leitender Revisor
Revisionsexperte



Dr. Michael Blaser
Dipl. Math ETH
Dipl. Wirtschaftsprüfer

Beilage: Jahresrechnung

Source des illustrations

Jiri Vurma, Aarau
Margrit R. / pixelio.de
Katharina Wieland Müller / pixelio.de
1195798 / pixabay.com
Alex Bukowiecki
123rf.de
werkzeugkastenumwelt.ch
Romana Kocher
Lenka Reichelt

Traduction

Félix Glutz, adapteam.ch, Vouvry

Layout, graphique

typo.s Eveline Schmid

Impression

Ediprim AG

Papier

Cocoon FSC Recycling
100% Altpapier

Couverture
Page 3
Page 4
Page 5
Pages 6, 7, 8, 9, 13, 14
Page 10
Page 11
Page 17
Page 23

Couverture et contenu